

Du 3 Février au 5 Mai 2017 les membres de St Nicolas du Conseil Citoyen ont décidé de rencontrer les locataires du quartier Chanteclair. 10 rencontres organisées dans les halls d'immeubles ont eu lieu. Les Conseillers citoyens ont assuré une prise de notes précises de ce qui a été exprimé. Une restitution a été faite aux élus de St Nicolas et aux représentants de Pas de Calais Habitat.



Ce qu'ont dit les locataires du quartier :

Dans l'ensemble, les locataires sont satisfaits des logements dans lesquels ils vivent. Mais, il existe de tensions entre locataires : tous ne respectent pas les parties communes (entrées, ascenseurs, escaliers dégradés ou souillés) ; des escaliers sont squattés ; on déplore aussi des comportements irrespectueux (dépôt d'ordure sauvage, jets de déchets par les fenêtres ou dans les canalisations, dégradation de l'environnement), ou inappropriés (animaux sauvages nourris).

Les réhabilitations des appartements Versailles ont apporté un mieux-être bien que des problèmes persistent ponctuellement.

Des sujets ont été particulièrement abordés dans votre immeuble (besoin d'une rampe, d'un passage piéton, fermeture d'une armoire technique, etc...). Nous ne pouvons détailler par immeuble ici mais ils ont été notés et transmis par écrit.

Ce qui a été abordé avec la Mairie et P de C Habitat lors de rendez-vous en Mai et Juin :

Mairie :

Les actions en cours pour mieux vivre ensemble dans le quartier (actions à Chanteclair, actions pour les personnes isolées...) et la volonté des élus de les faire connaître et d'avoir plus d'associations.

L'avenir du quartier dans 10-15 ans, et de ses enfants

Le projet de démolition de Kemmel Cassel Gris Nez qui ne se fera que si le relogement est possible dans le quartier

Le traitement des encombrants (test d'un ramassage) et des dépôts sauvages (amende si la personne est identifiée)

L'entretien des espaces verts extérieurs (certaines plantations vont être enlevées)

Pas de Calais Habitat :

Les incivilités dans les bâtiments : troubles ou conflits de voisinage et délinquance (drogue) et les démarches nécessaires (appel du Point Dialogue, de la police...), l'effet de la vidéo-protection au Pelvoux

Le traitement des réclamations ou demandes de réparation (toujours passer par le Point Dialogue qui peut fixer un rendez-vous en 48h, **03 21 62 62 62** les réponses écrites deviennent la règle)

Le problème des débordements de WC bouchés par des lingettes, serpillières... (en appelant le Point Dialogue, - **03 21 62 62 62** - une entreprise peut venir nettoyer si dégâts dans l'appartement)

Le problème des pigeons que certains locataires nourrissent et sur lesquels d'autres locataires tirent à la carabine (appeler le 17 si on constate cela)

La préparation d'une charte de relogement pour anticiper l'éventuelle démolition de Kemmel, Cassel, Gris Nez

A cette étape, le Conseil Citoyen reste à votre écoute mais **RIEN NE PEUT SE FAIRE SANS VOUS.**

Nos suggestions :

Privilégier le dialogue à la confrontation : rencontrez vos voisins en restant respectueux et polis,

Pour tout problème concernant le logement, l'immeuble, les difficultés liées au voisinage, contactez le Point Dialogue de Pas de Calais Habitat : **03 21 62 62 62**

En cas d'urgence (violences, sécurité pour les biens) appelez la police – le 17 - en précisant bien l'adresse,

N'oubliez pas que pour des conflits qui se renouvellent régulièrement, il est possible d'appeler les médiateurs de la CUA au **03 21 21 98 47**

Pour joindre les Conseillers Citoyens : conseilcitoyen.slb.sn@gmail.com ou courrier à Chanteclair.